Rapport annuel

Mai 2018 – juin 2019

Platforms, Experts, Tools:
Specialised Cyber-Activists Network

Rapport annuel

Mai 2018 – juin 2019

Projet financé par le programme « droits, égalité et citoyenneté »
(2014-2020) de l'Union euro-péenne

À propos du projet

Le projet sCAN – Platforms, Experts, Tools: Specialised Cyber-Activists Network (2018-2020), financé par l'UE et coordonné par la Licra (Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme), a pour but de rassembler expertise, outils, méthodologie et connaissances concernant la haine en ligne et d'élaborer un ensemble de pratiques complet pour permettre d'identifier, d'analyser, de signaler et de réagir pour contrer les discours de haine en ligne. Ce projet s'appuie sur les résultats d'autres projets européens concluants, comme par exemple les projets « Research, Report, Remove: Countering Cyber-Hate phenomena » et « Facing Facts », et s'emploie à poursuivre, amplifier et renforcer les initiatives développées par la société civile en ce qui concerne la lutte contre les discours de haine.
Les partenaires du projet sCAN pourront, à travers une coopération européenne, renforcer et approfondir (davantage) leur fructueuse collaboration. Ils contribueront à la sélection et à l'apport d'outils de contrôle automatisés utiles pour un meilleur repérage du contenu haineux. Le projet s'attachera à renforcer les actions en termes de monitoring (comme les exercices de monitoring) instaurées par la Commission Européenne. Les partenaires rassembleront également leurs connaissances et observations respectives afin de mieux pouvoir identifier, expliquer et comprendre les tendances de la haine en ligne à l'échelle internationale. Le projet vise en outre à développer les moyens de l'Europe en proposant des cours en ligne pour les cybermilitants, les modérateurs et les formateurs, à travers la plateforme en ligne de Facing Facts.

sCAN sera mis en œuvre par dix partenaires européens : ZARA, Zivilcourage und Anti-Rassismus-Arbeit (Autriche), CEJI-A Jewish contribution to an inclusive Europe (Belgique), Human Rights House Zagreb (Croatie), Romea (République Tchèque), Respect Zone et Licra, Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (France), jugendschutz.net (Allemagne), CESIE (Italie), le Latvian Centre for Human Rights (Lettonie), et l'Université de Ljubljana, Faculty of Social Sciences (Slovénie).

Le projet sCAN est financé par la direction générale de la justice et des consommateurs de la Com-mission Européenne, dans le cadre du programme de l'Union Européenne « droits, égalité et ci-toyenneté ».

Avis de non-responsabilité

Ce rapport annuel est financé par le programme « droits, égalité et citoyenneté » (2014-2020) de l'Union européenne.
Le contenu de cette analyse représente uniquement le point de vue de ses auteurs et est la seule responsabilité du consortium du projet sCAN. La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

Sommaire

À propos du projet **3**
Introduction **6**
Outils et ressources **8**
Ontologie de la haine *9*
Étude sur les solutions technologiques *10*

Monitoring et recherche **14**
Analyse "L'antitsiganisme sur Internet" *15*
« Au-delà des 'trois grands' – Discours de haine en ligne : les alternatives aux plateformes principales » *17*
Les exercices de monitoring de sCAN *19*
Les tendances des discours de haine en ligne – l'expérience des partenaires *22*

Éducation **30**
Formation en ligne sur les discours de haine *31*
Cours de modération en ligne *32*
Formation avancée en monitoring *33*

Prochaines étapes – Le projet sCAN 2019 – 2020 **35**

Ressources et lectures complémentaires **35**
Ressources du projet sCAN *35*
Bibliographie *39*

Introduction

Internet fait partie intégrante de la communication quotidienne mondiale et, bien qu'il soit principalement utilisé pour communiquer entre amis ou pour partager des opinions sur des sujets variés, certains utilisateurs s'en servent toutefois pour disséminer la haine et inciter à la violence à l'encontre des minorités vulnérables. La nature globale d'Internet et son interconnectivité mondiale vont dans le sens d'une approche internationale de la lutte contre les discours de haine en ligne.

Ces dernières années, plusieurs projets européens de lutte contre les discours de haine ont été mis en œuvre avec brio. Afin d'encourager la mise en réseau à l'échelle européenne et de tirer parti de la complémentarité des résultats de différents projets, le projet sCAN entretient une étroite collaboration avec l'INACH (International Network Against Cyber Hate) et avec le projet Facing Facts!
Les partenaires du projet s'entendent sur la définition du discours de haine proposée par l'INACH :

> *« Le discours de haine comprend les propos publics de nature volontairement ou involontairement discriminatoire et/ou diffamatoire ; l'incitation intentionnelle à la haine et/ou à la violence et/ou à la ségrégation fondée(s) sur la race, l'ethnicité, la langue, la nationalité, la couleur de peau, les croyances religieuses ou leur absence, le genre, l'identité de genre, le sexe, l'orientation sexuelle, les opinions politiques, le statut social, la propriété, la naissance, l'âge, la santé mentale, le handicap ou la maladie d'une personne ou d'un groupe de personnes, que ces caractéristiques soient perçues ou réelles. »*

Une approche multidimensionnelle s'impose pour combattre efficacement la haine en ligne. Le projet sCAN a donc été conçu pour faire face à trois

aspects jugés fondamentaux dans le cadre de cette démarche. Ce rapport annuel présente les résultats de la première année du projet sCAN (mai 2018 – juin 2019) à travers les trois branches de la lutte contre les discours de haine couverts par les activités du projet. D'une part, afin de comprendre les problématiques et les phénomènes complexes impliqués dans le domaine des discours de haine et de la lutte à leur encontre, les organisations partenaires ont regroupé outils et ressources à travers les pays concernés par le projet.

Des projets de recherche ont d'autre part été menés conjointement pour parvenir à une compréhension approfondie et à une analyse des tendances internationales concernant les différents phénomènes relevant des discours de haine. De plus, les partenaires du projet sCAN ont participé au quatrième exercice de monitoring instauré par la Commission européenne pour mesurer le respect des clauses établies dans le Code de conduite visant à combattre les discours de haine illégaux en ligne. Les partenaires du projet ont effectué une deuxième période de monitoring avec l'INACH. En plus des projets de recherche thématiques et des exercices de monitoring conjoints, les partenaires sCAN ont également partagé leurs constats au sujet de l'évolution des discours de haine dans leurs pays respectifs, afin de rester à jour sur les tendances et de tirer des conclusions des thématiques récurrentes.

Les recherches et le monitoring ne suffisent toutefois pas à combattre la haine en ligne. En plus de signaler le contenu illégal aux réseaux sociaux et aux hébergeurs web, les partenaires ont créé des cours en ligne et des formations pour renforcer la capacité des ONG et des militants à combattre les discours de haine d'une manière différente, à travers le monitoring, le contre-discours, ou la modération de discussions en ligne.

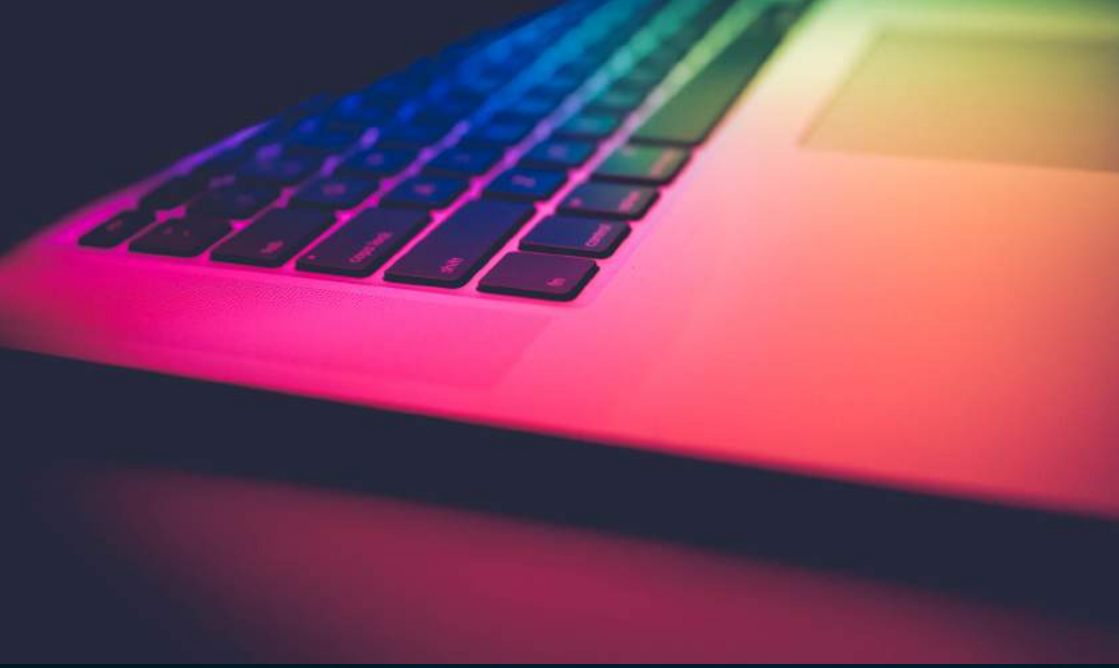

Outils et ressources

Pour faciliter les exercices de monitoring et de recherche, les partenaires sCAN ont recensé les ressources et outils existants. Puisque beaucoup de ces outils utilisent des mots-clés pour identifier les discours de haine, les partenaires sCAN ont recueilli une série de mots-clés dans toutes les langues du projet, ainsi que des informations supplémentaires au sujet du contexte dans lequel ces mots sont utilisés dans les discours nationaux respectifs.

De plus, le projet a réalisé une étude analysant les différents outils informatiques qui permettent de surveiller la haine en ligne de façon automatisée. Ces outils sont importants pour que les chercheurs puissent faire face à la quantité croissante de contenu (haineux) diffusé sur Internet. Les outils identifiés ont été testés, et ces tests seront étayés au fil du projet. Les résultats de l'analyse seront publiés au cours de la deuxième année du projet.

Ontologie de la haine

Les organisations participant au projet sCAN ont des connaissances approfondies sur les particularités des discours de haine en ligne et hors ligne dans leurs pays respectifs, et connaissent donc par exemple les termes et le langage souvent utilisés pour inciter à la discrimination et à la haine envers les minorités vulnérables. Les mots-clés ne sont toutefois pas des indicateurs suffisants en ce qui concerne les discours de haine : il est tout aussi important de garder à l'esprit le contexte d'une publication ou d'un commentaire.

Les partenaires du projet sCAN ont développé une Ontologie de la haine qui offre une vue d'ensemble des termes et des codes correspondant aux discours de haine ainsi que des contextes dans lesquels ils peuvent être utilisés. Cette Ontologie couvre, dans les langues du projet, à savoir le français, le tchèque, l'allemand, l'italien, le slovène et le letton, les catégories suivantes : le racisme et la xénophobie, l'antisémitisme, le racisme antimusulmans, le racisme envers les réfugiés, l'antitsiganisme, l'homophobie, la misogynie, la haine envers les personnes handicapées et la haine envers les groupes socialement désavantagés. On y retrouve aussi, s'il y a lieu, des références aux origines historiques, culturelles et sociales et/ou au contexte d'utilisation des expressions et termes signalés.

L'une des notions récurrentes dans les discours racistes à travers les différents pays analysés est la peur d'un soi-disant « mélange racial », d'une perte d'identité, de traditions et de valeurs nationales. Ceci est bien reflété par les slogans nationalistes que l'on retrouve dans plusieurs pays : « l'Allemagne aux allemands » / « la Slovénie aux slovènes » / « l'Italie aux italiens », etc.

Des discours de haine multidimensionnels à l'égard des migrants, des réfugiés et des musulmans sont ressortis dans plusieurs pays. Il semble y avoir une assimilation très répandue entre réfugiés et musulmans, ce qui mène tous les musulmans à être perçus comme des migrants et

inversement. Le maitre-mot est la peur d'une soi-disant « islamisation » des sociétés européennes.
Les théories du complot, le négationnisme et les préjugés à l'égard des juifs se retrouvent dans tous les pays et sont parfois même employés de manière inconsciente par des personnes qui ne présentent pas par ailleurs de sentiments antisémites particuliers.
Les vagues de discours de haine homophobes ont surgi au moment de la couverture médiatique nationale d'évènements comme les Gay Pride ou d'améliorations sociales ou légales pour la communauté LGBTIQ.
La misogynie fait souvent surface lorsqu'une femme de notoriété publique exprime publiquement son soutien envers une quelconque cause, peu importe le sujet concerné. Ces attaques sont souvent axées sur l'aspect physique et le supposé comportement de la personne ciblée, même lorsque ceci n'a aucun rapport avec le débat.
Les expressions insultantes renvoyant aux personnes atteintes de handicaps mentaux ou physiques sont souvent utilisées pour diffamer ou railler des personnes qui ne sont pas elles-mêmes atteintes de ces handicaps. Il s'agit d'un témoignage flagrant de la prépondérance mais également de l'acceptation des préjugés à l'encontre des personnes handicapées dans notre société.
L'Ontologie de la haine contient de précieuses indications sur la nature des discours de haine au sein des pays analysés. En plus de fournir un point de départ pour le monitoring et l'évaluation en contexte des discours de haine, elle constitue également une base vers une discussion plus approfondie au sujet de la prépondérance des préjugés discriminatoires dans les sociétés en général.

Étude sur les solutions technologiques

Les plateformes en ligne des ONG pour le monitoring du contenu haineux reposent d'ordinaire sur des chercheurs humains qui effectuent les recherches et les signalements ou rétorquent de façon manuelle. Avec l'ascension

des réseaux sociaux, la quantité de contenu en ligne produit chaque jour est devenue complètement incontrôlable par des modérateurs humains, ce qui a conduit au développement d'un certain nombre de solutions technologiques pour rendre cette tâche moins laborieuse. Toutes ces solutions ne sont toutefois pas facilement accessibles à la société civile, pour diverses raisons.

Les experts sCAN ont identifié une série de solutions et d'outils informatiques permettant d'analyser automatiquement le contenu en ligne pour repérer les mots-clés renvoyant à du contenu haineux au sein des différents contextes nationaux. Ces outils utilisent souvent les technologies du « web scraping » ou de l'« indexation » : des scripts automatiques parcourant des sites web ou des plateformes de réseaux sociaux à la recherche de mots-clés prédéfinis et organisant les données dans une base de données ou un tableur. Les différents robots d'indexation disponibles diffèrent au niveau de leurs fonctionnalités et des plateformes sur lesquelles ils peuvent être utilisés. Leur point commun, en revanche, est l'énorme quantité de données brutes qu'ils fournissent et qui doivent ensuite être triées par des chercheurs humains, qui sont eux capables d'identifier les contextes nationaux.

Ces dernières années, les sociétés informatiques ont développé des technologies basées sur l'intelligence artificielle (IA) pour faciliter le monitoring et la modération de contenu. Il convient de souligner que l'IA est un terme générique qui englobe différentes applications comme les systèmes experts, l'apprentissage automatique et l'apprentissage profond. Les systèmes experts sont programmés pour prendre des décisions judicieuses dans des situations réelles et proposer des solutions à des problématiques complexes. L'apprentissage automatique est une application de l'intelligence artificielle (IA) basée sur des algorithmes qui donnent aux systèmes la capacité d'apprendre automatiquement et de s'améliorer avec l'expérience sans être explicitement programmé. Les outils d'apprentissage automatique utilisent souvent des réseaux de neurones artificiels,

c'est-à-dire des systèmes inspirés du fonctionnement d'un cerveau qui simulent une intelligence en reproduisant le processus d'apprentissage des humains. Les algorithmes d'apprentissage profond vont plus loin en tentant de modéliser des données avec un haut niveau d'abstraction pour déterminer leur sens.

L'IA est souvent développée et utilisée directement par les entreprises de médias sociaux, et donc adaptée à leurs besoins spécifiques en termes de modération. Ces solutions ne sont pas accessibles à la société civile. Toutefois, il existe des start-ups et des entreprises privées qui développent également des systèmes d'IA pouvant être utilisés pour le monitoring et la modération des discours de haine. L'élaboration de l'IA requière des ressources humaines, pour programmer et exercer les algorithmes. L'expertise humaine est également nécessaire, en particulier dans le monitoring des discours de haine, pour évaluer la performance des algorithmes en matière d'identification correcte de contenus haineux à travers divers contextes nationaux et langues.

Pour les ONG, plusieurs facteurs peuvent influencer ou freiner le choix d'outils informatiques auto-matisés pour faciliter le travail de monitoring. D'une part, ces outils sont en général assez coûteux, et ceux qui sont disponibles gratuitement ont des fonctionnalités limitées. On ne peut accéder à toutes les fonctionnalités qu'en payant la version premium. Les solutions reposant sur l'IA sont plus coûteuses que les robots d'indexation, puisque leur développement et leur conditionnement nécessite des ressources humaines et financières non négligeables. La plupart des ONG n'ont pas les ressources ni les fonds suffisants pour utiliser des technologies coûteuses.

D'autre part, les outils actuellement disponibles sont programmés uniquement pour certaines plateformes et ne peuvent donc pas être utilisés sur tous les réseaux sociaux. L'émergence de nouveaux réseaux sociaux implique la nécessité de continuer à développer des IA, des robots d'indexation ou des logiciels exclusivement destinés au contenu de la plateforme sélectionnée. Les

ONG qui surveillent de multiples plateformes et de sites web devraient donc travailler avec des outils différents pour chaque plateforme.

C'est aussi la fonctionnalité des outils de monitoring automatiques qui pose des limites à leur utilisation. Les robots d'indexation doivent être fournis avec certains mots-clés qui prennent en compte le contexte national et les particularités des discours de haine dans chaque pays. En plus de l'occurrence de ces mots-clés dans des contextes non-haineux, l'évolution constante de l'argot et des insultes nécessite de les réévaluer constamment. De plus, il reste assez facile de contourner le monitoring lorsqu'il est réalisé à l'aide d'outils qui détectent les mots-clés. En effet, l'usage de codes ou d'abréviations, la modification du texte en ajoutant des chiffres ou la suppression des espaces entre les mots sont toutes des techniques qui permettent de minimiser l'efficacité de ces outils. Les algorithmes basés sur l'IA sont en outre sujets aux préjugés humains, susceptibles d'influencer inconsciemment les phases d'élaboration et de conditionnement à travers le choix des supports pédagogique ou la catégorisation des supports par les chercheurs humains.

La technologie automatisée peut néanmoins être utile en complément du travail des ONG dans le monitoring des discours de haine. Il est très peu probable que l'on puisse entièrement remplacer les ressources humaines dans ce domaine, mais un mélange de chercheurs humains et de solutions informatiques peut réduire la charge de travail et conduire à un monitoring plus efficace. La collaboration entre les sociétés informatiques et les ONG est importante car elle permet d'associer les connaissances technologiques sur le développement d'algorithmes basés sur l'IA des uns à l'expertise au sujet des tendances qui évoluent, du contexte et des langues dans les discours de haine des autres.

Monitoring et recherche

De façon à pouvoir rassembler des connaissances approfondies et permettre une comparaison entre les différents pays sur des phénomènes spécifiques liées aux discours de haine, les partenaires sCAN ont mené conjointement des projets de recherche sur l'antitsiganisme sur Internet et sur les plateformes alternatives – pas seulement sur Facebook, Twitter et YouTube.

De plus, les partenaires sCAN ont participé au quatrième exercice de monitoring de la Commission européenne sur le Code de conduite visant à combattre les discours de haine illégaux en ligne et ont conjointement conduit un exercice de monitoring avec l'INACH. L'objectif des exercices de monitoring est de tester les réactions des sociétés informatiques face aux signalements de contenus haineux illégaux sur leurs plateformes. Les partenaires sCAN ont évalué les actions menées par les sociétés informatiques testées, à savoir Facebook, Twitter, Youtube et Instagram, et si les sociétés fournissaient un feedback sur les mesures prises aux personnes ayant signalé le contenu.

De plus, les partenaires du projet ont partagé leurs connaissances au sujet des tendances du moment concernant les discours de haine dans leurs pays respectifs, les outils le plus souvent utilisés pour véhiculer des messages haineux et les évènements en ligne et hors ligne attisant la haine en ligne.

Analyse

"L'antitsiganisme sur Internet"

Il est nécessaire de se faire une idée du phénomène de l'antitsiganisme en ligne à l'échelle transnationale pour pouvoir mettre au point des stratégies de lutte efficaces. Les partenaires sCAN ont choisi la définition de l'Alliance against Antigypsyism comme socle commun pour leurs recherches sur le sujet. L'Alliance définit l'antitsiganisme de la manière suivante :

« L'antitsiganisme est un phénomène de racisme ordinaire historiquement construit et persis-tant envers des groupes sociaux identifiés comme « tsiganes » ou d'autres termes associés, et comprend :

1 une perception et une description qui homogénéisent et généralisent ces groupes ;

2 l'attribution de caractéristiques spécifiques à ces groupes ;

3 des structures sociales discriminatoires et des pratiques violentes qui émergent à leur égard, ce qui a un effet dégradant et ostracisant et crée des désavantages structurels. »

Bien que plusieurs pays aient reconnu les Roms et les Sintis comme des minorités nationales, l'hostilité historiquement persistante, les antécédents de persécution systématique et les sté-réotypes profondément ancrés continuent d'impacter considérablement les vies de ceux qui sont perçus comme des « gitans ». Internet et les réseaux sociaux occupant une place centrale dans la communication de tous les jours dans le monde, la plupart des discours anti-tsiganes ont lieu en ligne. L'antitsiganisme en ligne n'est pas uniquement répandu par les extrémistes de droite et d'extrême droite : en effet, il est largement accepté par le grand public et véhiculé par les partis politiques, les politiciens et les médias.

Les principaux arguments de l'antitsiganisme en ligne reflètent les stéréotypes et les arguments historiquement utilisés pour discriminer et persécuter les Roms et d'autres communautés perçues comme « gitanes » depuis des siècles. La criminalisation et l'assimilation des Sintis et des Roms avec des « mendiants »

servent d'excuse aux traitements discriminatoires qui leur sont réservés et à leur exclusion du système d'aide sociale. Il est intéressant de noter que la notion de « gens du voyage » reste un stéréotype très répandu, bien que la majorité des Sintis et des Roms soient en réalité sédentaires. La déshumanisation exprimée dans de nombreux commentaires sur les réseaux sociaux et sur les organes de presses en ligne mène souvent à des appels à la violence et même au génocide. Les fake news et les images et vidéos présentées hors contexte sont des outils populaires pour répandre des arguments anti-tsiganes et inciter à l'hostilité à l'égard des Sintis et des Roms.

Les réseaux sociaux, en particulier Facebook, YouTube et Twitter, restent les voies principales de diffusion de discours de haine anti-tsiganes. Les discussions dans les commentaires des vidéos YouTube et sous les articles de la presse en ligne deviennent souvent des plateformes dédiées à la déshumanisation et à l'incitation à la violence. Les déclarations de presse biaisées renforcent les stéréotypes négatifs existants, et les politiciens et autres figures publiques ont également une part de responsabilité.

Pour combattre efficacement l'antitsiganisme, les organisations issues de la société civile doivent coopérer davantage avec les représentants roms, avec les fournisseurs d'accès Internet et avec les autorités publiques. Les médias devraient se préoccuper de fournir des informations non biaisées au sujet des Sintis, des Roms et de toute autre minorité marginalisée. Une modération fiable sur les forums de discussion en ligne et dans les commentaires de la presse en ligne est nécessaire pour empêcher le contenu haineux de créer une hostilité et de prendre le pas sur les discussions.

Analyse

« Au-delà des 'trois grands' – Discours de haine en ligne : les alternatives aux plateformes principales »

Bien que les géants des réseaux sociaux Facebook, Twitter et YouTube soient les plus souvent mentionnés dans les recherches concernant les discours de haine en ligne, d'autres plateformes gagnent de l'importance, notamment parmi les jeunes utilisateurs. Instagram, par exemple, est déjà plus populaire que Facebook chez les utilisateurs d'Internet de moins de 30 ans. Notre étude a montré que les groupes de haine et les extrémistes qui cherchent à influencer les mineurs ou les jeunes adultes avec leurs idéologies suivent leur cible vers ces plateformes.

D'autres plateformes, comme VK.com ou Gab.ai sont utilisées comme des plateformes alternatives ou comme des « refuges » par les groupes haineux et les individus extrémistes dont les profils sur les réseaux sociaux traditionnels ont été suspendus. Ce qui attire les groupes ciblés vers ces plateformes, c'est la souplesse de leurs orientations communautaires et de leurs politiques de modération en ce qui concerne les discours de haine, si on les compare à Facebook, YouTube, Twitter ou Instagram. En dehors des plateformes alternatives utilisées à l'échelle internationale, l'analyse a relevé plusieurs réseaux sociaux qui ne sont concernés que dans certains pays, comme par exemple les revues d'extrême droite, les plateformes « alternatives » et diffusant des fake news en Autriche, Rutube, Jeuxvideo.com et Avenoël en France, Telegram, Discord, Spotify et Tumblr en Allemand, Pinterest en Italie et Disqus en Slovénie.

La migration vers des plateformes telles que VK.com et Gab.ai est souvent ouvertement prônée sur Facebook et Twitter, ainsi que sur les blogs et les sites web de droite. Bien souvent les protagonistes des discours de haine et les groupes

extrémistes n'abandonnent pas entièrement les grands réseaux sociaux et le large public que ceux-ci leur offrent. Ils préfèrent utiliser des profils différents en fonction du réseau social pour atteindre des cibles différentes. Ils utilisent par exemple Instagram, réseau très populaire chez les jeunes, pour attirer et pour établir un premier contact à travers une propagande subtile. Leurs abonnés ont, depuis ces profils, accès à des liens qui mènent vers du contenu plus explicite et plus violent sur des plateformes plus souples quant aux contenus haineux.

Les utilisateurs auteurs de discours de haine ne migrent pas toujours vers des réseaux sociaux existants, mais préfèrent parfois ouvrir leur propre site web pour publier leur contenu haineux sans être dérangés. En France, les utilisateurs du forum de jeux Blabla 18-25 ans sur Jeuxvideo.com ont créé un nouveau forum nommé Avenoël lorsque Jeuxvideo a commencé à renforcer sa politique sur les discours de haine. Une autre option qu'utilisent les sites web et les blogs de droite est de se diriger vers le dark web. Le site français Démocratie Participative a utilisé cette méthode pour éviter une fermeture complète après avoir été condamné par un tribunal pour contenu illégal faisait l'apologie de l'antisémitisme, du racisme et de l'homophobie et incitant à la violence.

Des analyses plus poussées sont nécessaires pour pouvoir faire face aux problématiques en constante évolution posées par les discours de haine sur les réseaux sociaux. Alors que certaines plateformes traditionnelles perdent en popularité, de nouveaux arrivants font leur apparition et de nouvelles communautés en ligne se forment. Bien que certaines des plateformes analysées ne semblent pour le moment populaires que dans certains pays, les résultats de ce rapport peuvent mentionner de potentielles tendances et plateformes qui doivent être gardées en tête lors du monitoring des discours de haine en ligne.

Les exercices de monitoring de sCAN

Les partenaires du projet ont conduit deux exercices de monitoring pour tester les réactions aux signalements de contenus haineux de Facebook, Twitter, YouTube, Instagram et Google+. Ces sociétés informatiques ont été sélectionnées car elles ont signé le Code de conduite visant à combattre les discours de haine illégaux en ligne de la Commission européenne. Le premier exercice de monitoring fut organisé par la Commission européenne dans la période du 05.11.2018 au 14.12.2018.

Au cours de cette période, les partenaires sCAN ont signalé 762 cas de contenus haineux illégaux en ligne à Facebook (311 cas), Twitter (190), YouTube (142), Instagram (86), Google+ (23), Dailymotion (8) et Jeuxvidéo (2). De façon à tester la façon dont réagissent les sociétés informatiques face aux signalements effectués par leurs utilisateurs lambdas, 755 signalements ont été envoyés de façon anonyme via des dispositifs disponibles au public. Dans un second temps, 165 cas qui n'avaient pas été retirés après signalement par des « utilisateurs lambdas » ont été signalé à nouveau via des dispositifs de signalements disponibles uniquement pour les trusted flaggers. Sept cas ont également été signalés directement via ces trusted flaggers, ce qui fait un total de 172 signalements. Les sociétés surveillées ont agi dans 73% des cas, en retirant (67%) ou en géo-bloquant (6%) le contenu.

Les taux de suppression différaient en fonction du moyen de signalement utilisé. Au total, les sociétés informatiques ont réagi dans 62% des cas pour le contenu signalé en tant qu'utilisateurs lambdas (58% de suppression, 4% de géo-blocage) et dans 60% des cas pour le contenu signalé en tant que trusted flaggers (42% de suppression, 16% de géo-blocage).

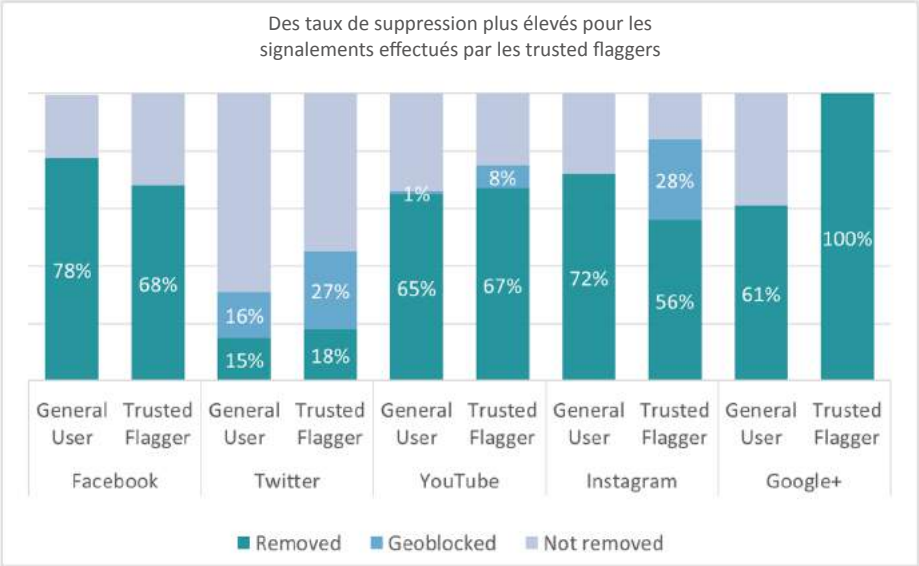

La plupart des sociétés informatiques ont réagi plus souvent face aux signalements effectués via les dispositifs privés que face à ceux effectués via les dispositifs disponibles publiquement aux utilisateurs de leurs plateformes.

Dans le Code de conduite, les sociétés informatiques s'engagent à « examin[er] la majorité des signalements valides en moins de 24 heures et, s'il y a lieu, retir[er] les contenus visés ou en bloqu[er] l'accès ». Puisqu'il est impossible pour des organisations externes de mesurer la durée d'examen d'un signalement, les partenaires sCAN ont enregistré le temps que les entreprises notifiées ont mis à réagir ou à fournir un feedback.

Deux des sociétés informatiques suivies ont retiré la majorité du contenu moins de 24 heures après avoir reçu le signalement à travers les dispositifs de signalement publics : Facebook (76%) et YouTube (58%). Instagram a retiré 47% du contenu en moins de 24 heures et Google+ 35%. Twitter a retiré 12% du contenu en 24 heures et en a géo-bloqué 13%. Lorsque les signalements ont été effectué via les dispositifs de signalement

privés, YouTube a retiré le contenu dans 67% des cas et l'a géo-bloqué dans 8% en moins de 24 heures ; Instagram en a retiré 50% et géo-bloqué 28%, Twitter en a retiré 17% et géo-bloqué 27%, et Facebook en a retiré 32%. Google+ n'a retiré aucun contenu signalé par les trusted flaggers en moins de 24 heures.

En général, les sociétés informatiques ont fourni un feedback pour 48% des signalements effectués via les dispositifs publics (46% en moins de 24 heures) et pour 55% de ceux effectués via les disposi-tifs privés des partenaires (45% en moins de 24 heures). Facebook est la seule société informatique qui a fourni un feedback à chaque fois, à tous les utilisateurs, alors que Twitter et YouTube ont plus souvent fourni un feedback pour les signalements effectués par des trusted flaggers que pour ceux effectués par des utilisateurs lambdas. Instagram n'a fourni un feedback que pour les signalements effectués par les trusted flaggers. Google+ n'a fourni aucun feedback pendant la période de monitoring. Fournir un feedback aux utilisateurs sur leurs signalements est essentiel pour les impliquer et les motiver à continuer à signaler le contenu illégal.

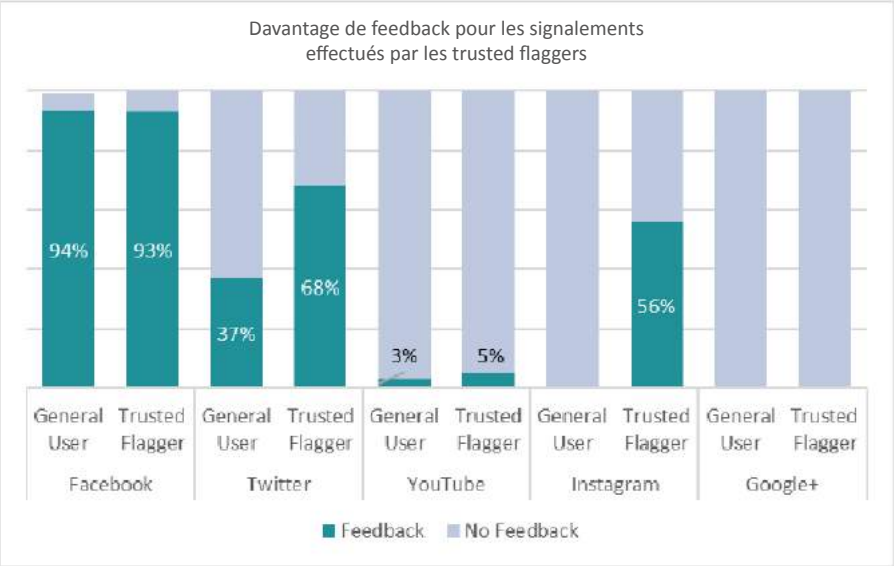

Le deuxième exercice fut organisé par le projet sCAN et par le réseau INACH dans la période du 06.05.2019 au 24.06.2019 et a principalement réutilisé la méthodologie de l'exercice organisé par la Commission européenne. Les partenaires ont utilisé la base de données de l'INACH comme instru-ment commun pour la récolte de données. Les résultats de cet exercice seront publiés à la fin du mois du juillet.

Les tendances des discours de haine en ligne – l'expérience des partenaires

En plus des recherches thématiques qui alimentent les analyses et des exercices de monitoring des réactions des sociétés informatiques face aux signalements, les partenaires sCAN surveillent égale-ment l'évolution des discours de haine dans leurs pays respectifs.

Le partenaire CEJI, basé à Bruxelles, a identifié une tendance générale, à l'échelle européenne, à normaliser les discours de haine et a les démarginaliser. Les politiciens construisant leurs discours publics autour d'approches plutôt populistes, il devient de plus en plus difficile de lutter contre les discours de haine. Ceux-ci sont plus nuancés et subtiles et sont de plus en plus utilisés dans le but d'influencer le débat public et les préoccupations de l'Europe en général.

Dans tous les pays, les réfugiés, les musulmans, les juifs, les Roms et la communité LGBTQ restent les cibles principales des discours de haine. On observe une intersectionnalité (le fait de s'en prendre à plusieurs caractéristiques protégées à la fois) en ce qui concerne les attaques envers les réfugiés et les musulmans. Certains partenaires ont identifié d'autres groupes cibles dans leurs pays. En Autriche, la misogynie est très fréquente sur Internet. Entre septembre 2017 et septembre 2018, 83% des cas de cyberharcèlement signalés à ZARA visaient des femmes. En Croatie, la minorité ethnique serbe reste une cible fréquente de haine en ligne.

En France, le racisme antinoir traite souvent les personnes de couleur d'« incivilisés ». On retrouve également des comparaisons avec les singes et la condamnation du « mélange des races ». En Lettonie, les personnes d'origine lettone et russe sont également des groupes cibles. En Italie, la xénophobie, la haine anti-migrant et les discours de haine basés sur le genre sont les formes de haine les plus courantes. Les partenaires du projet ont remarqué la tendance générale des groupes de haine en ligne les plus extrêmes à davantage utiliser les fonctionnalités de confidentialité des plateformes et à effectuer leur propagande dans des groupes fermés et des réseaux non accessibles aux chercheurs. Cette tendance à entretenir les communications extrémistes dans le « dark social » intensifie la problématique des « chambres d'écho », c'est-à-dire le fait que les utilisateurs se retrouvent uniquement exposés au contenu qui renforce leurs points de vue haineux déjà existants.

En République Tchèque, la poursuite en justice d'affaires de contenus haineux s'est intensifiée. Une célébrité rom du monde de la musique, qui avait été la cible de haine en ligne pour avoir protesté contre l'attribution d'un prix à un groupe néo-nazi, a dû saisir la justice pour obtenir réparation dans plusieurs tribunaux à travers le pays, en fonction du lieu de résidence des différents utilisateurs. Ses avocats ont utilisé cet exemple pour souligner le besoin de mettre au point une approche simplifiée et unifiée pour ce genre de cas. De récentes enquêtes d'opinion publique ont toutefois montré une appréhension grandissante à l'égard des demandeurs d'asiles et de l'Islam, malgré le fait que le pays n'ait en réalité accordé l'asile qu'à très peu de personnes, de confessions religieuses différentes. En France, les discours de haine envers les musulmans se concentrent sur une soi-disant augmentation des « prénoms islamiques ». Cette tendance repose sur le besoin d'inventer des concepts pour alimenter ce que les théories racistes proclament par rapport au « grand remplacement », dans un pays ou les statistiques basées sur l'ethnicité ou sur la religion sont interdites. Une

autre tendance qui a émergé en France ces deux dernières années concerne les arguments antisémites envers George Soros. Avant cela, les discours antisémites prenaient toujours pour cible la famille Rothschild. De plus, l'antitsiganisme en ligne s'est amplifié depuis début 2019.

En Allemagne, la propaganda islamiste en ligne est passée de la publication d'images visuellement violentes et d'appels à rejoindre les groupes terroristes à des consignes pour commettre des atten-tats dans les pays d'origine des abonnés ou des appels à soutenir les « frères et sœurs détenus dans le besoin ». Toutefois, cette propagande de plus en plus subtile vise toujours à légitimiser la violence et à glorifier le djihadisme. De plus, les discours extrémistes en Allemagne se répandent en privé grâce à des applications de messagerie comme Telegram ou Whatsapp.

À travers tous les pays analysés, les moyens les plus utilisés pour répandre des discours de haine restent les théories du complot, les fake news ou la presse biaisée, visant notamment les réfugiés et les musulmans. Alors que certains de ces articles sont complètement falsifiés ou inventés, d'autres mélangent des informations d'actualité avec des informations biaisées ou non vérifiées. Le manque de confiance grandissant envers les médias traditionnels mène à une popularité grandissante de la presse alternative qui véhicule des fake news et des théories du complot. Par exemple, le mouvement français des gilets jaunes a accueilli positivement le média russe Russia Today, connu pour ses fake news et ses théories du complot « borderline », alors que les journalistes représentants les médias traditionnels ont subi de violentes agressions. Enfin, les influenceurs tchèques utilisent de plus en plus les vidéos YouTube pour diffuser des messages haineux.

Au cours de la période d'analyse, plusieurs évènements nationaux et internationaux ont déclenché des discours de haine dans les pays du projet.

Parmi les évènements internationaux qui ont déclenché des discours de haine dans

plusieurs pays figure l'attentat terroriste qui a eu lieu en mars 2019 en Nouvelle-Zélande. En Slovénie, des publica-tions et commentaires haineux soutenaient le terroriste, en rabaissant les musulmans et en appelant à des actes semblables en Europe et en Slovénie. En Allemagne, les commentaires de soutien étaient moins fréquents, mais les extrémistes de droite ont sous-entendu que l'attentat aurait été réalisé sous un « faux drapeau », et qu'il aurait en réalité été perpétré par un « éco-activiste de gauche » pour décrédibiliser la droite. Les islamistes allemands se sont servis de l'attentat pour faire leur propre propagande, le considérant comme une preuve de l'attaque que subissait l'islam de la part de l'« Ouest ». En République Tchèque, les autorités ont répondu de façon immédiate et catégorique en informant le public que la police enquêterait sur ceux qui exprimait leur approbation en ligne. La vidéo en live de la fusillade a été diffusée en ligne à plusieurs occasions. Après que le partenaire letton a signalé à Facebook un lien vers la vidéo posté par un utilisateur letton, la personne en charge chez Facebook a répondu que la vidéo ne violait pas les standards de la communauté et qu'elle ne serait pas retirée. Cette décision a été maintenue après une demande de clarification, bien que les responsables de Facebook aient déclaré que la vidéo allait être retirée de la plateforme. Cela témoigne de l'importance pour les réseaux sociaux de disposer de personnel formé en modération de contenu qui suive les évolutions actuelles et les décisions des sociétés au sujet des évènements récents. Le lien vers la vidéo a depuis été retiré.

L'incendie de la Cathédrale Notre-Dame à Paris a également suscité des discours de haine en ligne dans plusieurs pays. En Allemagne et en Slovénie, des militants d'extrême droite ont affirmé que l'incendie avait été perpétré par des assaillants islamistes. En Slovénie, des fake news à propos de l'incendie s'accompagnaient de données non vérifiées au sujet de la quantité d'églises vandalisées en France, « pays multiculturel », incitant ainsi à la violence et à la haine envers la communauté musulmane.
D'autres épisodes haineux liés

à des évènements nationaux ou régionaux sont survenus dans les pays partenaires. En Autriche, le maire-adjoint de Vienne, membre du parti de la liberté d'Autriche, a publié une image sur Facebook montrant un groupe de femmes (voilées) et d'enfants en train de pique-niquer dans un parc à Vienne. Il a ajouté le commentaire suivant sous la photo : « Ceci n'est pas une photo de voyage dans un pays lointain, mais bien une curieuse image du 'Türkenschanzpark' [un parc de Vienne]. Voilà à quoi ressemblent nos oasis de détente 'viennois'… ». Beaucoup des publications en réponse à cette image étaient dégradantes ou haineuses envers les réfugiés et les musulmans. Toutefois, certains utilisateurs ripostaient en affirmant que les parcs étaient faits pour que les familles puissent passer du temps en extérieur pendant une journée ensoleillée.

En Croatie, une initiative citoyenne protestant contre la ratification de la convention d'Istanbul contre la violence faite envers les femmes et la violence domestique a véhiculé des discours de haine et des fake news au sujet des personnes transgenres, dans le but de les diaboliser et de les discriminer en public. La campagne était également marquée par une propagande des valeurs ultraconservatrices et la diffusion de fake news affirmant que la convention d'Istanbul faisait la promotion d'une idéologie de genre.

En République Tchèque, les cas d'antitsiganisme en ligne restent très importants. En juillet 2018, la police tchèque a inculpé un utilisateur pour incitation à la haine pour avoir posté des commentaires haineux et racistes en automne 2017 sous la photo d'une classe de CP principalement composée d'enfants arabes et roms. La photo avec les noms des élèves et de leurs professeurs avait été publiée sur un site nationaliste puis partagée avec des remarques haineuses par des centaines d'utilisateurs. L'un des commentaires était le suivant « Une grenade irait parfaitement bien ici… ». L'arrestation de la personne ayant posté le commentaire a également déclenché des discours de violence en ligne envers la police.

En France, la victoire de l'équipe nationale à la coupe du monde de football 2018 a fait l'objet d'une vague de violence antinoire en ligne. Les discours de haine prenaient directement pour cible l'équipe française de football, considérée comme « trop noire » pour être française et apparaissant plutôt comme une équipe « africaine ».

En mars 2019, des rumeurs anti-tsiganes concernant des jeunes femmes qui auraient été kidnappées par des Roms dans un van blanc ont déclenché une vague de violence hors ligne en France. Des querelles violentes impliquant des battes de baseball, des couteaux et des pierres ont eu lieu à Bobigny et à Clichy-sous-Bois, quartiers défavorisés du Nord-Est parisien. Les rumeurs étaient apparues sur Facebook et sur Snapchat. Bien que les autorités aient démenti ces affirmations, les rumeurs en ligne ont continué à se répandre, accompagnées de vidéos d'agressions de conducteurs de vans « correspondant » à une soi-disant description du kidnappeur présumé, dans plusieurs régions.

En Allemagne, la condamnation du seul survivant de l'organisation terroriste de droite du NSU (parti national-socialiste souterrain), Beate Zschäpe, et de partisans du NSU en juillet 2018 a déclenché une vague de discours de haine raciste en ligne. Zschäpe était présenté comme un « pion innocent » et certains des partisans comme des héros. En août 2018, après une agression au couteau mortelle dans la ville de Chemnitz en Allemagne, des réfugiés ont été suspectés. Dans les jours qui ont suivi, des manifestations organisées par des groupes d'extrême droite sont devenues violentes. Des militants d'extrême droite ont attaqué des personnes dans la rue qu'ils percevaient comme des migrants et ont eu des altercations avec la police. Les militants d'extrême droite ont également instrumentalisé ces évènements pour influencer le discours en ligne, en faisant usage de fake news, de manipulation et en jouant sur la carte de l'émotion.

En Italie, une vague de discours de haine anti-tsigane a suivi la couverture médiatique nationale de la saisie des biens du clan Casamonica, l'une des organisations criminelles les plus

connues de la périphérie de Rome, aux origines ethniques roms. Une vidéo de la police montrant l'intérieur luxueux de la villa saisie a été publiée. Lors d'une autre affaire, Asia Argento, célèbre actrice et show girl italienne, a été la cible de discours de haine misogyne. Asia Argento a été parmi les premières à promouvoir le mouvement #MeToo et également l'une des premières femmes à accuser publiquement le producteur Harvey Weinstein. Par la suite elle a elle-même fait l'objet d'une accusation d'agression sexuelle en 2018 par l'acteur Jimmy Bennett. Les faits présumés remonteraient à 2013. Bien qu'elle ait rejeté les accusations, ceci a mené à une explosion des discours de haine misogynes à son égard.

En Lettonie, les débats pour déterminer si oui ou non le pays devrait rejoindre le Pacte mondial sur les migrations de l'ONU se sont accompagnés de discours de haine anti-migrants et anti-réfugiés sur les réseaux sociaux, mais aussi de la part de politiciens pendant les débats parlementaires. La Baltic Pride Parade qui s'est déroulée à Riga en juin 2018 a déclenché une hausse des discours de haine envers les personnes LGBT. En mars 2019, un projet de loi qui donnerait le droit aux étudiants étrangers en Lettonie d'avoir un emploi à plein temps a été présenté. Les politiciens et les utilisateurs des réseaux sociaux de droite ont rétorqué que les non ressortissants de l'Union européenne, qui ne seraient sinon pas autorisés à migrer en Lettonie, allaient abuser de cette loi pour obtenir un permis de travail sans réellement étudier. D'autre part, des discours de haine envers les personnes d'origine lettone et russe ont déferlé suite à la révision de la loi sur l'éducation par le Parlement, instaurant de nouvelles exigences en matière d'instruction en langue lettone dans les écoles bilingues de Lettonie. Les problèmes de langues sont particulièrement sensibles en Lettonie et le discours politique sur le sujet déclenche des discours de haine en ligne et hors ligne.

En Slovénie, un magazine hebdomadaire de droite a publié une couverture photoshoppée mettant en scène une femme caucasienne en train d'être tripotée, déshabillée et agressée par plusieurs mains noires avec la phrase d'accroche « La culture

du viol arrive en Slovénie avec les migrants ». On pourrait soutenir que la couverture en elle-même constituait un discours de haine, et cette idée a en effet été plutôt avérée lorsque la couverture a été publiée sur différents réseaux sociaux. Elle a été critiquée par la majorité des médias slovènes, qui ont signalé son caractère indécent, mais quelques médias (de droite) l'ont défendu. Les discours de haine étaient très clairement présents sous les articles de presse de presque tous les médias qui en ont parlé. En 2018, une vidéo montrant une réunion paramilitaire a déclenché des discours de haine en ligne envers les migrants. Sur les images, on pouvait voir le leader d'un parti politique d'extrême droite et ancien candidat à la présidence appelant à un coup d'Etat et une « défense » violente contre les immigrés. Les discours de haine ont émergé de nouveau au cours du procès contre le politicien, inculpé d'instiguer à un changement constitutionnel violent.

Éducation

Il ne suffit pas de surveiller les discours de haine en ligne, d'analyser l'évolution des tendances, de signaler et de retirer le contenu illégal. L'éducation aux médias et les contre-discours sont tout aussi importants. Les partenaires sCAN ont utilisés les observations qui ont découlé des résultats de ce projet et de l'expérience des partenaires dans le domaine pour élaborer des cours en ligne et des formations sur la lutte contre les discours de haine à travers les contre-discours, le monitoring et la modération des discussions en ligne. L'objectif est de renforcer les capacités de la société civile et de permettre ainsi aux utilisateurs de lutter contre les discours de haine en ligne lorsqu'ils y sont confrontés.

Formation en ligne sur les discours de haine

Le projet européen Facing Facts! a créé plusieurs cours en ligne en anglais sur les thématiques des discours de haine, des crimes de haine, des signes de partialité et de la mobilisation. Les partenaires du projet sCAN ont collaboré pour traduire le cours sur la haine en ligne vers l'allemand et le français de façon à le rendre accessible à davantage de personnes.

Cette formation offre des informations générales et arme les participants des connaissances et outils nécessaires pour pouvoir identifier, surveiller et lutter contre les discours de haine en ligne, en les signalant par exemple aux réseaux sociaux concernés ou en organisant des campagnes de contre-discours. Les cours sont dynamiques et comprennent des vidéos, des interviews d'experts, des études de cas, et un tutorat en ligne adapté aux différents contextes nationaux pour faciliter le processus d'apprentissage.

Les cours sont destinés aux activistes, aux ONG et aux autorités publiques qui combattent les dis-cours de haine en ligne, mais également aux experts et aux formateurs dans le domaine de l'éducation médiatique ou citoyenne qui souhaiteraient mieux comprendre les ramifications des discours de haine et les stratégies pour les contrer.

Le cours s'organise en sessions de six semaines. La première session en allemand s'est terminée avec succès. Les prochaines sessions démarreront les 8 juillet 2019 (anglais) et 29 août 2019 (allemand).

La formation en français se déroule actuellement en continu et est ouverte aux inscriptions. Plus d'informations sur la formation en français ci-dessous :

Aujourd'hui, sur Internet et notamment sur les réseaux sociaux,

les discours racistes et antisémites se multiplient. Les internautes sont de plus en plus confrontés au harcèlement et aux discours haineux sans qu'aucune solution ne se présente à eux pour y faire face. Le projet sCAN et Facing Facts Online vous propose des cours gratuits en ligne afin d'acquérir des méthodes, des outils et des réflexes pour contrer les discours de haine sur internet.

Cours de modération en ligne

À partir de la formation générale sur les discours de haine, le projet sCAN a également créé un cours en ligne sur la modération des contenus haineux, destiné aux professionnels et aux utilisateurs d'Internet qui supervisent des communautés en ligne possédant des forums de discussions ou postant des commentaires. Ce cours vise une meilleure appréhension des besoins en modération, des outils nécessaires et des principes clés pour être un bon modérateur, en s'efforçant à la fois de se débarrasser des discours de haine et de préserver la liberté d'expression.

Dans une optique de préservation de conversations saines en ligne, ce cours aborde un certain nombre d'options en termes d'intervention, allant de la suppression du contenu au contre-discours, et encourage également les participants à créer leur propre politiques de modération basées sur les valeurs qui leur sont enseignées. À la fin du cours, les participants auront toutes les armes en main pour faire régner le respect dans leurs communautés en ligne, qu'il s'agisse des commentaires d'un blog personnel, d'une chaîne YouTube ou d'un contexte professionnel, comme les forums en ligne d'un organe de presse.
Le cours de modération sera disponible à la fin du mois d'août 2019 sur la plateforme en ligne de Facing Facts en anglais et en français.

Formation avancée en monitoring

En plus des cours en ligne, le projet sCAN a créé une formation avancée en monitoring. Les participants ont la possibilité de devenir des experts du monitoring des discours de haine et des réflexes à adopter, du recensement du phénomène, de la gestion du sous-signalement, de la comparaison des résultats et du signalement efficace des contenus allant à l'encontre des droits de l'Homme. Les formations comprennent des séances interactives sur les façons de reconnaître les discours de haine, l'importance du monitoring, et l'art du recensement. Un formateur expert de l'INACH (the International Network Against Cyber Hate) offre en plus une séance d'une heure le matin pour aider les participants à utiliser la base de données de l'INACH pour pouvoir recenser la cyber-haine.

Cette formation s'adresse à des activistes ou à des ONG qui prévoient de commencer à surveiller les discours de haine ou envisagent de professionnaliser les actions de monitoring qu'ils mènent. La formation comprend des séances interactives sur les manières de reconnaitre les discours de haine, l'importance du monitoring et les méthodes de recensement. Elle traite aussi du Code de conduite visant à combattre les discours de haine illégaux en ligne de la Commission européenne et des exercices de monitoring qui permettent d'évaluer son bon respect. Afin de pouvoir travailler en collaboration avec les dispositifs de monitoring existants, les participants sont également formés à utiliser la base de données de l'INACH sur les discours de haine dans leurs propres activités de monitoring.

Deux formations avancées sur le monitoring et les réflexes contre la haine en ligne se sont déjà déroulés à Paris (février 2019) et à Palerme (juin 2019). Les formations étaient réalisées par les formateurs experts du partenaire autrichien ZARA et organisées par la Licra (France) et CESIE (Italie). 36 participants

provenant de 10 pays différents ont pu réfléchir sur ce phénomène au sein de groupes internationaux, acquérir connaissances et expertise ensemble, rassembler des exemples de bonnes pratiques et construire des unions et des réseaux solides dans le but de contrer la haine en ligne de façon globale. De plus, les participants avaient la possibilité de prendre part à des activités de sensibilisation (cercles concentriques, chat interactif « haters vs. activistes ») pour comprendre et différencier les différentes formes de haine en ligne, de discrimination et de cyberharcèlement.

Ceux qui envisagent de devenir des experts du monitoring et de contribuer à des recherches plus approfondies sur le phénomène de la haine en ligne et d'encourager une meilleure visibilité et davantage de lutte peuvent s'inscrire gratuitement aux formations avancées en monitoring qui se tiendront à Vienne (octobre 2019) et à Bruxelles (mars 2020) dans les prochains mois (sur le principe du premier arrivé premier servi).

Prochaines étapes – Le projet sCAN 2019 – 2020

Au cours de l'année à venir, sCAN continuera de surveiller et de contrer les discours de haine en ligne. Les résultats du deuxième exercice de monitoring, réalisé avec l'INACH, seront disponibles à la fin du mois de juillet. Au cours du projet, deux autres périodes de monitoring seront réalisées avec la coopération de la Commission européenne et de l'INACH. De plus, les activités de recherche conjointes continueront à alimenter et à perfectionner la formation sur les différents aspects des réflexes anti-haine à la fois en ligne et hors ligne.

Retrouvez tous les résultats du projet et d'autres informations sur le blog du projet : www.scan-project.eu

Ressources et lectures complémentaires

Ressources du projet sCAN

sCAN Hate Ontology:
http://scan-project.eu/wp-content/uploads/2018/12/sCAN-D2.3_Hate-Ontology.pdf

sCAN Mapping Study "Countering online hate speech with automated monitoring tools":
http://scan-project.eu/wp-content/uploads/2018/11/SCAN-WP2.1-Mapping-Study.pdf

Analytical Paper "Antigypsyismon the Internet":
http://scan-project.eu/wp-content/uploads/2018/08/Antigypsyism_final-version-1.pdf

Analytical Paper "Beyond the "Big Three" - Alternative platforms for online hate speech":
http://scan-project.eu/wp-content/uploads/2018/08/190529_Beyond_Big3_final.pdf

4th evaluation of the EU Code of Conduct: sCAN project results "Diverging responsiveness on re-ports by trusted flaggers and general users":
http://scan-project.eu/wp-content/uploads/2018/08/sCAN_monitoring1_fact_sheet_final.pdf

Online Course "Understanding and countering hate speech":
https://www.facingfacts.eu/courses/online-course-on-hate-speech

Online Course "Hate Speech – Was tun?" (in German):
https://www.facingfacts.eu/courses/hate-speech-was-tun

Online Course "Combattre les discours de haine sur Internet" (in French):
https://www.facingfactsonline.eu/enrol/index.php?id=22

Online Course "Hate Speech Moderation":
Further information on the course will be available by the End of August 2019.
In English: https://www.facingfactsonline.eu/course/view.php?id=39
In French: https://www.facingfactsonline.eu/course/view.php?id=36

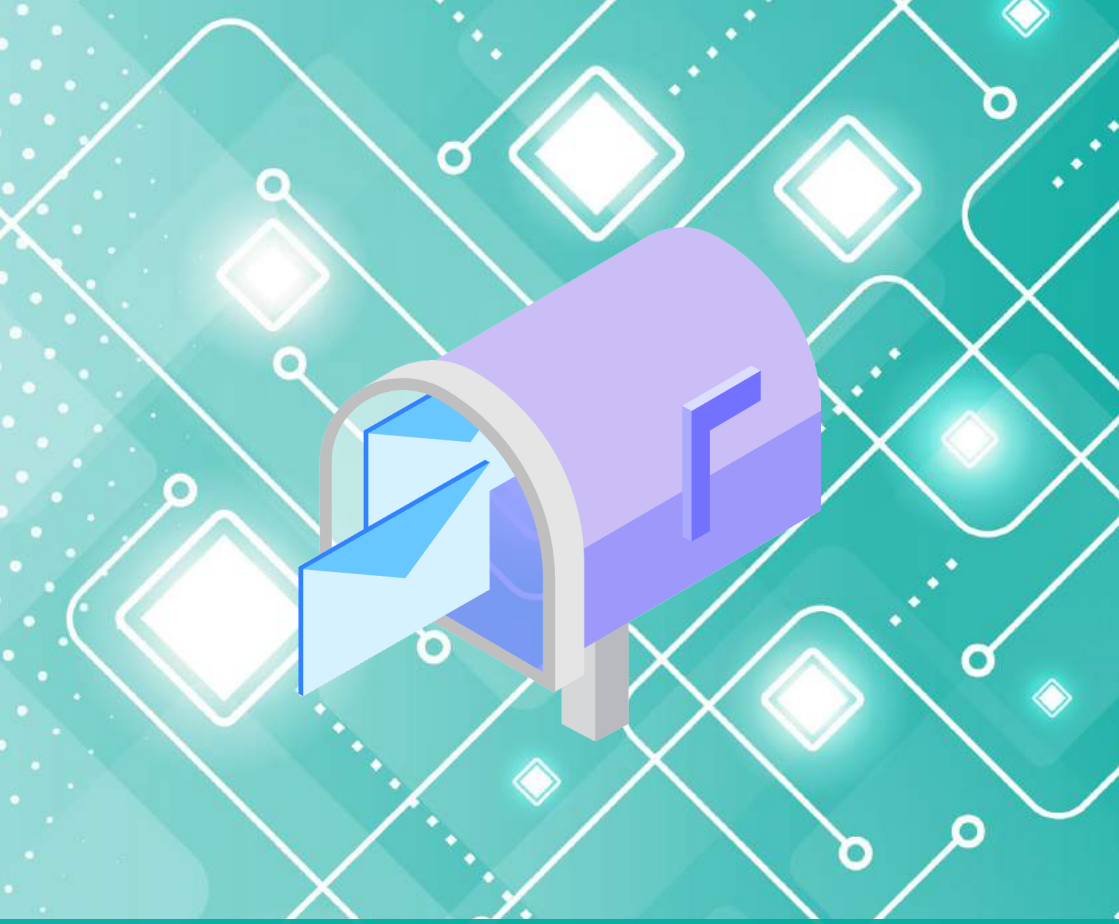

Contact for the offline Advanced Monitoring Training

Anna-Laura Schreilechner
ZARA – Zivilcourage und Anti-Rassismus-Arbeit
+43 1 929 13 99 - 17

anna.schreilechner@zara.or.at

www.zara.or.at

Bibliographie

Alliance against Antigypsyism (2017). Antigypsyism - A Reference Paper. p. 5.
Disponible sur *http://an-tigypsyism.eu/wp-content/uploads/2017/07/Antigypsyism-reference-paper-16.06.2017.pdf*
(consulté le 24.06.2019).

International Network Against Cyber Hate (2018). What is cyber hate.
Disponible sur *http://www.inach.net/wp-content/uploads/WHAT-IS-CYBER-HATE-update.pdf*
(consulté le 24.06.2019).

Madrigal, A. C. (2012). Dark Social: We Have the Whole History of the Web Wrong.
Disponible sur *https://www.theatlantic.com/technology/archive/2012/10/dark-social-we-have-the-whole-history-of-the-web-wrong/263523/*
(consulté le 24.06.2019).

Projet financé par le programme « droits, égalité et citoyenneté »
(2014-2020) de l'Union euro-péenne

Partners

LICRA – International League against Racism and Antisemitism / France
www.licra.org

Jugendschutz.net / Germany
jugendschutz.net

CEJI-A Jewish contribution to an Inclusive Europe / Belgium
ceji.org

CESIE / Italy
cesie.org

ZARA (Zivilcourage und Anti-Rassismus-Arbeit) / Austria
zara.or.at

Human Rights House Zagreb / Croatia
humanrightshouse.org

University of Ljubljana, Faculty of Social Sciences / Slovenia
fdv.uni-lj.si

Romea / Czech Republic
www.romea.cz

Latvian Center for Human Rights / Latvia
cilvektiesibas.org.lv

RespectZone / France
www.respectzone.org

Associate partner:
International Network against Cyber Hate (INACH)
www.inach.net

Projet financé par le programme « droits, égalité et citoyenneté » (2014-2020) de l'Union européenne